

Pour l'info au fil de l'eau → [Le fil d'actu sur le site SNTMAFO.COM](http://sntmafo.com/)



Déclaration des Revenus au Titre de l'Année 2021



SNTMA-FO vous rappelle qu'en fonction des départements de résidence, la date limite pour faire votre déclaration de revenus en ligne se décompose ainsi :

- **01 au 19** : Mardi 24 mai 2022 à 23h59
- **20 au 54 (y compris le 2A et 2B)** : Mardi 31 mai 2022 à 23h59
- **55 au 974/976** : Mercredi 8 juin 2022 à 23h59
- **Non-résidents** : Mardi 24 mai 2022 à 23h59

SNTMA-FO vous rappelle également que les collègues ayant payé une cotisation syndicale en 2021 peuvent bénéficier d'un **crédit d'impôt à hauteur de 66% des sommes versées**. Les sommes payées doivent être déclarées dans la **partie « RÉDUCTIONS ET CRÉDIT D'IMPÔTS »** dans la case **« 7AC »** :

Report de l'excédent de dons des années antérieures		2015	2016	2017	2018	2019
		7XS	7XT	7XU	7XW	7XY
Cotisations syndicales des salariés et pensionnés <i>seul option frais réels</i>	1 ^{re} personne	7AC		7AE		7AG
	2 ^e personne					
	Personnes à charge					
Nombre d'enfants à charge poursuivant leurs études - Enfants à charge		7EA Collège 2		7EC Lycée	7EF Ens. Sup.	

Table des matières

COVID-19 : SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE.....	4
Carte des cas d'infection au COVID-19 en France.....	4
Vaccin tracker.....	5
ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022.....	6
Dérogação à l'utilisation du vote électronique en vue du prochain renouvellement général des instances de dialogue social dans la fonction publique de l'Etat (6 mai 2022).....	6
Demande de mise à disposition aux OS d'une extraction quotidienne des fichiers Excel des votants pour toute la Fonction publique (6 mai 2022).....	6
Elections pro en DDI c'est "donne-moi ton numéro de compte bancaire et ton numéro de portable sinon interdiction de voter" (2 mai 2022).....	6
<i>En savoir plus ? Voir la rubrique "Elections professionnelles 2022" sur le site SNTMAFO.COM.....</i>	<i>6</i>
PRÉVENTION DE LA SANTÉ AU TRAVAIL.....	7
Formation initiale des assistants et conseillers de prévention nouvellement nommés organisée en 2022 – session 2 (2 mai 2022).....	7
<i>En savoir plus ? Voir la rubrique "Plan pour renforcer la prévention en santé au travail" sur le site SNTMAFO.COM.....</i>	<i>7</i>
HARCÈLEMENT, VIOLENCES, DISCRIMINATIONS.....	8
Dispositif de recueil et de traitement des signalements d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes au MAA (5 mai 2022).....	8
<i>En savoir plus ? Voir la rubrique "Agression, discrimination et violence" sur le site SNTMAFO.COM....</i>	<i>8</i>
PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE.....	9
Protection sociale complémentaire en matière de couverture des frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident dans la fonction publique de l'Etat (2 mai 2022).....	9
<i>En savoir plus ? Voir la rubrique "Protection sociale complémentaire dans la fonction publique" sur le site SNTMAFO.COM.....</i>	<i>9</i>
TÉLÉTRAVAIL.....	10
Modalités pratiques de mise en œuvre du télétravail au ministère de l'agriculture et de l'alimentation (5 mai 2022).....	10
Application au MAA du décret n° 2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature (5 mai 2022).....	10
<i>En savoir plus ? Voir la rubrique "Télétravail" sur le site SNTMAFO.COM.....</i>	<i>10</i>
REFORME DES RETRAITES.....	11
Les Français partent vite à la retraite, car ils sont usés par leur travail (5 mai 2022).....	11

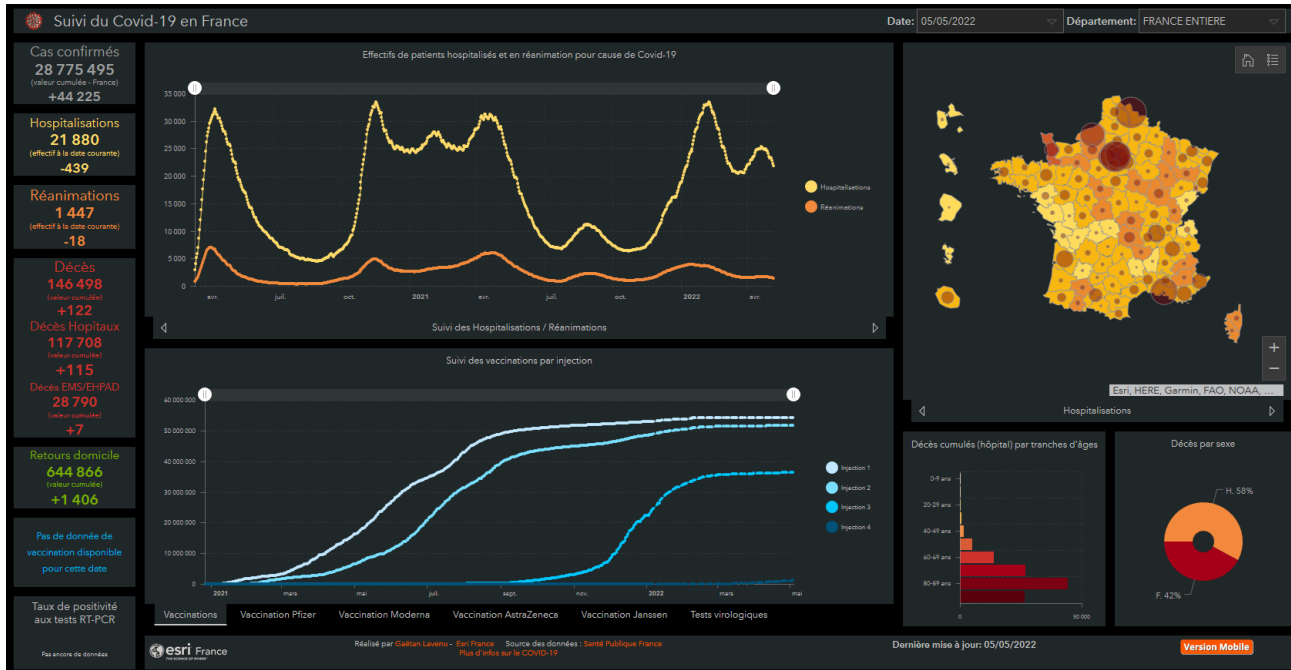
L'idée d'une riposte intersyndicale émerge pour défendre les retraites (5 mai 2022).....	11
<i>En savoir plus ? Voir la rubrique "Réforme des retraites" sur le site SNTMAFO.COM.....</i>	<i>11</i>
CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE.....	12
Contrôle et à l'audit internes de l'Etat (6 mai 2022).....	12
<i>En savoir plus ? Voir la rubrique "Contrôle et audit interne" sur le site SNTMAFO.COM.....</i>	<i>12</i>
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION.....	13
Groupe de travail relatif à la relocalisation des services du MAA du 15 avril 2022 (2 mai 2022)	13
<i>En savoir plus ? Voir la rubrique "Déclarations liminaires et comptes rendus des CT et CHSCT au MAA" sur le site SNTMAFO.COM.....</i>	<i>13</i>
MOBILITÉ.....	14
ATTENTION ! Mobilité au fil de l'eau : changement important (2 mai 2022).....	14
Mise à jour de la fiche réflexe de demande de soutien à une mobilité "AU FIL DE L'EAU" (29 avril 2022) – Accès réservé aux adhérents.....	14
Appel à candidature : 13 postes au titre de la mobilité « 2ème cercle » et « Mad » (5 mai 2022).....	14
Liste des offres de poste de l'ONF au titre second Fil de l'Eau (FDLE) fil de l'eau d'avril 2022 (5 mai 2022).....	14
<i>En savoir plus ? Voir la rubrique "Mobilité" sur le site SNTMAFO.COM.....</i>	<i>14</i>
CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS.....	15
Déploiement pour 2022 du dispositif Contrat de préparation aux concours de catégorie A et B (contrat PrAB) pour le corps des TSMA/spécialité vétérinaire et alimentaire (6 mai 2022).....	15
<i>En savoir plus ? Voir la rubrique "Concours et examens professionnels" sur le site SNTMAFO.COM..</i>	<i>15</i>
SALAIRES.....	16
L'extension du Ségur à l'Etat, pour qui et comment ? (6 mai 2022).....	16
Une hausse du Smic qui ouvre la voie à des négociations salariales dans le public (2 mai 2022).....	16
Un Ségur partiel pour certaines fonctionnaires de l'Etat (2 mai 2022).....	16
Versement d'une prime de revalorisation à certains personnels relevant de la fonction publique de l'Etat (2 mai 2022).....	16
<i>En savoir plus ? Voir la rubrique "Négociations salariales dans les fonctions publiques" sur le site SNTMAFO.COM.....</i>	<i>16</i>
Commissions administratives.....	17
Reclassement des fonctionnaires de l'Etat reconnus inaptes à l'exercice de leurs fonctions (6 mai 2022).....	17
Composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des techniciens supérieurs du ministère chargé de l'agriculture (2 mai 2022).....	17

En savoir plus ? Voir la rubrique "Commission administrative paritaire des TSMA" sur le site SNTMAFO.COM..... 17

COVID-19 : SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE

➔ [RETOUR AU SOMMAIRE](#)

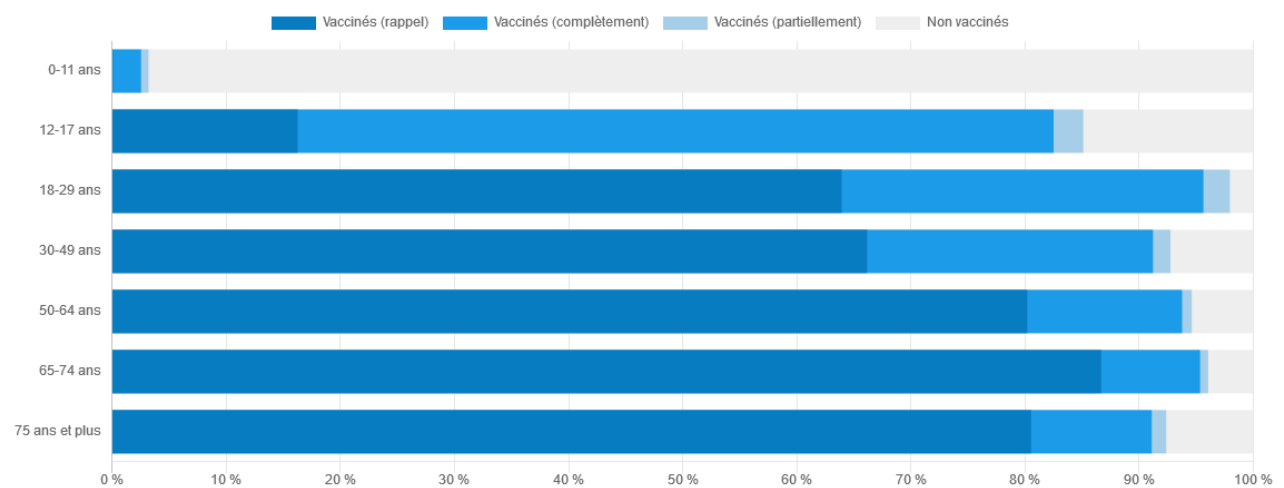
Carte des cas d'infection au COVID-19 en France



Vaccin tracker

Mise à jour : 03/05

Proportion de la population



CovidTracker.fr - Données : Ministère de la Santé



[Dérogação à l'utilisation du vote électronique en vue du prochain renouvellement général des instances de dialogue social dans la fonction publique de l'Etat \(6 mai 2022\)](#)

Publication de l'arrêté du 02/05/2022 portant modification de l'arrêté du 9 mars 2022.



[Demande de mise à disposition aux OS d'une extraction quotidienne des fichiers Excel des votants pour toute la Fonction publique \(6 mai 2022\)](#)

Réponse du ministère de la transformation et de la fonction publiques du 28/04/2022 déclinant cette possibilité et proposant de chercher une solution alternative.



[Elections pro en DDI c'est "donne-moi ton numéro de compte bancaire et ton numéro de portable sinon interdiction de voter" \(2 mai 2022\)](#)

Communiqué de FO DDI du 29/04/2022.

Face aux nombreuses alertes de nos représentants en DDI, eux-mêmes interpellés par des agents refusant de répondre aux questionnaires diffusés par les SGCD, FO est intervenue auprès du MI et de certains ministères particulièrement concernés.

Dans ce contexte, tant que le cadre de collecte des informations correspondantes n'aura pas été recadré, FO invite les agents ne souhaitant pas délivrer ces informations personnelles à ne pas répondre au questionnaire de l'administration (ou d'y répondre partiellement le cas échéant), et d'en informer nos représentants locaux.

[En savoir plus ? Voir la rubrique "Elections professionnelles 2022" sur le site \[SNTMAFO.COM\]\(http://SNTMAFO.COM\)](#)



[Formation initiale des assistants et conseillers de prévention nouvellement nommés organisée en 2022 – session 2 \(2 mai 2022\)](#)

Publication de la note de service SG/SRH/SDDPRS/2022-332 du 27/04/2022.

RESUME : Parcours de formation initiale des nouveaux assistants de prévention (AP) et conseillers de prévention (CP) - Année 2022 – session 2.

[En savoir plus ? Voir la rubrique "Plan pour renforcer la prévention en santé au travail" sur le site **SNTMAFO.COM**](#)

HARCÈLEMENT, VIOLENCES, DISCRIMINATIONS

[→ RETOUR AU SOMMAIRE](#)



[Dispositif de recueil et de traitement des signalements d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes au MAA \(5 mai 2022\)](#)

Publication de l'arrêté du 28/04/2022.

[En savoir plus ? Voir la rubrique "Agression, discrimination et violence" sur le site **SNTMAFO.COM**](#)



[Protection sociale complémentaire en matière de couverture des frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident dans la fonction publique de l'Etat \(2 mai 2022\)](#)

Publication du décret n° 2022-633 du 22 avril 2022.

Publics concernés : les fonctionnaires civils de l'Etat, les agents contractuels de droit public ou de droit privé de l'Etat et les ouvriers de l'Etat.

Objet : détermination du régime de protection sociale complémentaire en santé dans la fonction publique de l'Etat. Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Notice : le décret fixe le régime obligatoire de protection sociale complémentaire en santé dans la fonction publique de l'Etat conformément à l'accord interministériel du 26 janvier 2022. Il prévoit les garanties de couverture des risques en matière de santé. Il définit les modalités et critères de sélection des organismes complémentaires et les mécanismes d'adhésion de chaque catégorie de bénéficiaires aux contrats collectifs. Il détermine également les modalités de participation financière de l'employeur public de l'Etat et les modalités de calcul des cotisations dont chaque catégorie de bénéficiaires des contrats collectifs est redevable ainsi que les dispositifs de solidarité entre les bénéficiaires. Il institue enfin des commissions paritaires de pilotage et de suivi des contrats collectifs.

Référence : le décret, pris pour l'application des dispositions des articles L. 827-1 à L. 827-3 du code général de la fonction publique et du II de l'article 1er de l'ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique peut être consulté sur le site Légifrance (<https://www.legifrance.gouv.fr>).

[En savoir plus ? Voir la rubrique "Protection sociale complémentaire dans la fonction publique" sur le site **SNTMAFO.COM**](#)



[Modalités pratiques de mise en œuvre du télétravail au ministère de l'agriculture et de l'alimentation \(5 mai 2022\)](#)

Publication de la note de service SG/SRH/SDDPRS/2022-363 05/05/2022.

La présente note de service vise à préciser l'organisation du télétravail au MAA suite à la signature de l'accord relatif au télétravail au ministère de l'agriculture et de l'alimentation, le 24 février 2022.



[Application au MAA du décret n° 2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature \(5 mai 2022\)](#)

Publication de l'arrêté du 13/04/2022.

[En savoir plus ? Voir la rubrique "Télétravail" sur le site **SNTMAFO.COM**](#)

Le Monde [Les Français partent vite à la retraite, car ils sont usés par leur travail \(5 mai 2022\)](#)

Article de Le Monde du 04/05/2022.

Le politiste souligne que l'attachement des Français à prendre leur retraite le plus tôt possible a été étudié en détail par la recherche. C'est la poursuite par les entreprises d'une hyperproductivité qui explique le plus souvent le désir des seniors d'arrêter le travail.

Le Monde [L'idée d'une riposte intersyndicale émerge pour défendre les retraites \(5 mai 2022\)](#)

Article de Le Monde du 03/05/2022.

Tous les syndicats rejettent la retraite à 65 ans, mais réussiront-ils à exprimer leur hostilité d'une même voix ? L'idée d'un discours commun commence, en tout cas, à émerger.

Lors de la manifestation du 1 -Mai à Paris, Yves Veyrier, le secrétaire général de FO, a plaidé, avec ardeur, en faveur d'une démarche collective contre la volonté d'Emmanuel Macron de repousser l'âge d'ouverture des droits à une pension.« J'espère que nos cinq confédérations seront capables de le dire nettement et clairement », a-t-il affirmé, en faisant allusion à sa centrale et aux quatre autres qui sont représentatives à l'échelon interprofessionnel (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT).

[En savoir plus ? Voir la rubrique "Réforme des retraites" sur le site **SNTMAFO.COM**](#)



[Contrôle et à l'audit internes de l'Etat \(6 mai 2022\)](#)

Publication du décret 2022-634 du 22 avril 2022.

Publics concernés : administrations centrales, services déconcentrés et opérateurs de l'Etat, ensemble des acteurs concernés par le contrôle et l'audit internes de l'Etat.

Objet : renforcement du contrôle et de l'audit internes de l'Etat. Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Notice : le décret définit l'organisation du contrôle et de l'audit internes de l'Etat. Il prévoit que tout ministre doit mettre en place au sein de son département ministériel un système de contrôle interne fondé sur une analyse des risques lui permettant d'atteindre les objectifs assignés aux politiques publiques dont il a la charge. Le contrôle interne vise à assurer, en toutes circonstances, la continuité des missions et des activités de l'Etat. Une mission d'audit interne rapportant au ministre doit lui permettre de vérifier la qualité et l'efficacité du système de contrôle interne ministériel. Le décret prévoit également qu'un comité interministériel de contrôle et d'audit internes est placé auprès du ministre en charge de la réforme de l'Etat pour assurer notamment l'harmonisation des méthodes et des pratiques ministérielles et coordonner les référentiels sur les fonctions interministérielles.

Références : le décret peut être consulté sur le site Légifrance (<https://www.legifrance.gouv.fr>).

[En savoir plus ? Voir la rubrique "Contrôle et audit interne" sur le site \[SNTMAFO.COM\]\(http://SNTMAFO.COM\)](#)



[Groupe de travail relatif à la relocalisation des services du MAA du 15 avril 2022 \(2 mai 2022\)](#)

Compte-rendu de FO Agriculture du 02/05/2022.

Ce groupe de travail a consisté en un passage en revue des avancées des travaux, des déménagements et projets immobiliers en administration centrale au MAA. Voir ma présentation de l'administration.

[En savoir plus ? Voir la rubrique "Déclarations liminaires et comptes rendus des CT et CHSCT au MAA" sur le site \[SNTMAFO.COM\]\(http://SNTMAFO.COM\)](#)



[ATTENTION ! Mobilité au fil de l'eau : changement important \(2 mai 2022\)](#)

A partir du 28 avril 2022, les candidats postulant sur un poste dit "au fil de l'eau" doivent, comme c'est déjà le cas pour la mobilité générale, **saisir leur candidature sur l'application "Agrimob"**.

Pour votre information, vous retrouverez sur la note de mobilité [SG/SRH/SDCAR/2022-333](#) du 27 avril 2022 un récapitulatif des postes publiés ainsi que les fiches de poste.



[Mise à jour de la fiche réflexe de demande de soutien à une mobilité "AU FIL DE L'EAU" \(29 avril 2022\) – Accès réservé aux adhérents](#)

Fiche réflexe du SNTMA du 29/04/2022 : Modalité de soutien et points à vérifier lors d'une demande de mobilité.



[Appel à candidature : 13 postes au titre de la mobilité « 2ème cercle » et « Mad » \(5 mai 2022\)](#)

Publication de la note de mobilité [SG/SRH/SDCAR/2022-364](#) du 05-05-2022.



[Liste des offres de poste de l'ONF au titre second Fil de l'Eau \(FDLE\) fil de l'eau d'avril202 2022 \(5 mai 2022\)](#)

Publication de la note de mobilité [SG/SRH/SDCAR/2022-353](#) 02/05/2022.

La date de clôture des candidatures est fixée au 22 mai 2022 et la prise de fonctions entre le 1er juillet et le 30 septembre.

Les candidatures (CV, lettre de motivation et imprimé de demande de mobilité) doivent être transmises aux personnes indiquées dans la Liste des postes mis en appel - FDLE Avril 3 ci-jointe.

[En savoir plus ? Voir la rubrique "Mobilité" sur le site SNTMAFO.COM](#)



[Déploiement pour 2022 du dispositif Contrat de préparation aux concours de catégorie A et B \(contrat PrAB\) pour le corps des TSMA/spécialité vétérinaire et alimentaire \(6 mai 2022\)](#)

Instruction technique SG/SRH/SDDPRS/2022-366 04/05/2022.

Résumé : La présente note de service a pour objectif de déployer pour 2022 et de préciser les modalités de mise en œuvre du dispositif prévu par la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté. La loi prévoit un dispositif d'accompagnement des agents publics recrutés sur contrat à durée déterminée et suivant en alternance une préparation aux concours de catégorie A ou B (contrat PrAB) qui a déjà été mis en œuvre en 2018, 2020 et 2021. Ce dispositif est mis en œuvre pour la préparation au concours 2023 de technicien supérieur du ministère chargé de l'agriculture, spécialité vétérinaire et alimentaire, pour un effectif de 10 recrutements portés sur le programme 206 « sécurité et qualité sanitaire de l'alimentation ». Comme pour les années antérieures, la coordination des recrutements est assurée par le RAPS. La formation est assurée par l'INFOMA.

[En savoir plus ? Voir la rubrique "Concours et examens professionnels" sur le site **SNTMAFO.COM**](#)



[L'extension du Ségur à l'Etat, pour qui et comment ? \(6 mai 2022\)](#)

Communiqué de la FGF-FO du 4 mai 2022 rappelant les Services concernés, les personnels concernés, la Prime et les oubliés de la revalorisation des salaires par le Ségur de la santé.



[Une hausse du Smic qui ouvre la voie à des négociations salariales dans le public \(2 mai 2022\)](#)

Article d'ActeursPublics du 02/05/2022.

Le 1er mai a marqué la hausse du Smic et donc le relèvement de l'indice minimum de traitement des agents publics. Une troisième revalorisation en six mois qui constitue le point de départ à l'ouverture de discussions autour d'une augmentation générale.



[Un Ségur partiel pour certaines fonctionnaires de l'Etat \(2 mai 2022\)](#)

Communiqué de presse de la FGF-FO du 29/04/2022.



[Versement d'une prime de revalorisation à certains personnels relevant de la fonction publique de l'Etat \(2 mai 2022\)](#)

Publication du décret n° 2022-741 du 28 avril 2022.

Publics concernés : agents publics titulaires et contractuels de la fonction publique de l'Etat exerçant au sein de services et établissements sociaux et médico-sociaux.

Objet : création d'une prime de revalorisation.

Entrée en vigueur : les dispositions du décret s'appliquent aux rémunérations dues à compter du mois d'avril 2022.

Notice : le décret instaure pour certains agents de la fonction publique de l'Etat, une prime de revalorisation dont le montant est équivalent au complément de traitement instauré par le décret n° 2020-1152 du 19 septembre 2020 relatif au versement d'un complément de traitement indiciaire à certains agents publics. Références : le décret peut être consulté sur le site Légifrance (<https://www.legifrance.gouv.fr>).

[En savoir plus ? Voir la rubrique "Négociations salariales dans les fonctions publiques" sur le site **SNTMAFO.COM**](#)



[Reclassement des fonctionnaires de l'Etat reconnus inaptes à l'exercice de leurs fonctions \(6 mai 2022\)](#)

Publication du Décret n° 2022-632 du 22 avril 2022.

Publics concernés : fonctionnaires de l'Etat.

Objet : modalités de mise en œuvre du reclassement des fonctionnaires reconnus inaptes à l'exercice de leurs fonctions et de la période de préparation au reclassement. Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le premier jour du mois suivant celui de sa publication.

Notice : le décret fixe les modalités d'application de deux nouveautés introduites dans le dispositif de reclassement par l'article 10 de l'ordonnance n° 2020-1447 du 25 novembre 2020 : l'ouverture du reclassement entre les trois versants de la fonction publique et l'engagement d'une procédure de reclassement sans demande préalable de l'agent. Sur ce dernier point, le décret précise en particulier les cas et les conditions dans lesquels cette procédure peut être engagée. Afin de rendre plus incitative la période de préparation au reclassement, le décret organise la possibilité de la mettre en place avant l'avis du conseil médical relatif à l'inaptitude de l'agent, il aménage les dates de début et de fin de la période de préparation au reclassement et prévoit le maintien des primes et indemnités pendant cette période.

Références : le décret est pris pour l'application des articles L. 826-1 à L. 826-6 du code général de la fonction publique. publié le vendredi 6 mai 2022



[Composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des techniciens supérieurs du ministère chargé de l'agriculture \(2 mai 2022\)](#)

Publication de l'arrêté "CAP TSMA" du 26/04/2022.

[En savoir plus ? Voir la rubrique "Comission administrative paritaire des TSMA" sur le site **SNTMAFO.COM**](#)